

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



## 1. ACCEPTATION DES CONDITIONS

En vous engageant sur une ou plusieurs activités de l'*Appel Sauvage® - Vosges* et afin d'assurer la meilleure expérience possible dans notre structure, vous certifiez avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) et y adhérer sans réserve.

Chacune des personnes vous accompagnant ou placées sous votre responsabilité, ainsi que leurs représentants légaux (cas des mineurs notamment) en ont également été informées.

Tout litige en application aux présentes CGV est soumis aux juridictions françaises et au droit français.

Ces CGV sont valables du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 1<sup>er</sup> juin 2020.

## 2. CONDITION PHYSIQUE

Pour des raisons pratiques évidentes nous ne pouvons pas demander de justificatifs systématiquement, néanmoins nos activités sont ouvertes uniquement aux personnes ne présentant aucune contre-indication médicale à la pratique des sports de traîneau à chiens ; ces dernières doivent se présenter en pleine possession de leurs moyens.

Les femmes enceintes (sauf appuyées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de traîneau) et les enfants de moins de 18 mois ne peuvent participer à nos activités quelles qu'elles soient, pour des raisons de sécurité.

Pour des raisons techniques, les personnes souffrant d'un handicap quelconque sont invitées à nous le signaler afin que nous puissions adapter l'activité.

Pour des raisons techniques et de respect animal, nous ne chargeons pas nos engins au-dessus d'une certaine masse (180kg) et au-delà d'un certain volume (nombre de

personnes, corpulences...). Les personnes à fortes corpulences sont invitées à nous le signaler afin que nous puissions adapter nos prestations.

## 3. ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Nos moniteurs sont des passionnés expérimentés. Ils possèdent les compétences d'encadrement des activités proposées, validées par des qualifications reconnues par l'État. Ils ont une obligation de moyens envers vous, afin de vous assurer un maximum de sécurité, de plaisir et de progression.

De fait, en participant à une activité, vous devez accepter les consignes pédagogiques expertes de votre moniteur. Le non-respect des consignes peut mener un moniteur à stopper l'activité s'il estime que vous, le groupe, les chiens ou des tiers sont mis en péril : dans ce cas aucun dédommagement n'est prévu de notre part.

En participant à une activité, vous êtes également conscient-e des risques objectifs liés aux sports de montagne et de nature en général. Vous vous engagez à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur la structure.

En ce sens, le moniteur peut être amené à écourter une activité si les conditions le nécessitent : dans ce cas aucun dédommagement n'est prévu de notre part.

## 4. ASSURANCES

Vous êtes couvert-e par les assurances de notre structure en cas d'accident provoqué de notre part (matériel...).

Vous n'êtes pas couvert-e pour un accident indépendant du moniteur (entorse...) : pour cela, renseignez-vous auprès de votre assurance, des extensions temporaires sont possibles.

## 5. RÉSERVATIONS, ANNULATIONS ET MODES DE PAIEMENT

### Particuliers

Les renseignements et réservations sont pris soit directement avec notre structure, soit avec l'*Office de Tourisme de la Vallée de Munster*.

En raison des contraintes d'organisation liées aux chiens notamment, un acompte de 50% est demandé pour valider la réservation. Celui-ci peut vous être rendu si et seulement si :

- vous annulez au minimum 7 jours avant le début de l'activité programmée ;
- vous présentez un certificat médical attestant de votre incapacité à effectuer l'activité ;
- l'activité est annulée par notre structure pour des raisons indépendantes de vous (conditions dangereuses...).

En revanche l'acompte sera conservé si notre structure est contrainte d'annuler pour un manquement aux présentes CGV de votre part.

Le solde restant dû sera réglé le jour de l'activité et avant celle-ci, validant définitivement votre participation et déclenchant les conditions et responsabilités liées.

### Groupes

Les renseignements et réservations sont pris directement et exclusivement avec notre structure.

L'activité sera réglée intégralement au moment de votre réservation afin de valider cette dernière, en deux versements de 50% de la somme totale due :

- 50% de la somme totale vous sera reversée si vous annulez au moins 14 jours avant le début de l'activité programmée ;
- la totalité du règlement vous sera reversée si l'activité est annulée par notre structure pour des raisons indépendantes de vous (conditions dangereuses...).

En revanche la totalité du règlement sera conservée si notre structure est contrainte d'annuler pour un manquement aux présentes CGV de votre part.

### **Bons cadeaux**

Les bons cadeaux sont intégralement réglés à l'avance. Ils ne sont ni échangeables ni remboursables.

La réservation de l'activité doit être prise par le-a receveur-se du bon au plus vite et dans la période indiquée sur le coupon. Le coupon doit être présenté au moment de l'activité.

### **Modes de paiement**

Attention, nous ne sommes pas équipés pour prendre les cartes bancaires. Les acomptes demandés sont réglés au moment de la réservation par virement, chèque ou espèces ; le solde restant est réglé obligatoirement sur place juste avant l'activité, par chèque ou espèces.

## **6. TARIFS**

Les tarifs comprennent : l'encadrement par un moniteur diplômé d'État ou stagiaire qualifié en cours de formation ; la mise à disposition des chiens et du matériel spécifique à l'activité ; l'accès aux pistes conventionnées ; la responsabilité civile professionnelle du moniteur.

Les tarifs ne comprennent pas : le transport sur le lieu de départ de l'activité ; l'assurance individuelle accident ; l'équipement individuel.

### **Partenariats et réductions**

Une réduction sur l'ensemble des tarifs de l'*Appel Sauvage®* - Vosges est accordée :

- aux étudiants (carte d'étudiant à l'appui) : 5% ;
- au personnel de l'*Office de Tourisme de la Vallée de Munster*, du *Syndicat Mixte de la Vallée de Munster* et des stations concernées par nos activités : 10%.

## **7. ACTIVITÉS ET CONDITIONS DE DÉROULEMENT**

### **Durées**

Pour des questions d'organisation, les durées indicatives des activités comprennent la totalité de la prestation. En effet, le mushing est une activité qui nécessite de nombreuses connaissances et compétences. Aussi, les explications pédagogiques liées aux chiens, au matériel, aux techniques ou à l'environnement font partie intégrante de la prestation, tout comme l'apprentissage sans chien, le temps d'attelage, l'hydratation des chiens, etc.

Nos activités ne sont pas des manèges programmables mais bien liées à du vivant dans un environnement montagnard changeant. Les durées des activités dépendent donc également des conditions extérieures et de la forme des chiens : un traîneau n'a pas la même vitesse sur une neige

glacée ou poudreuse, un chien ne court pas avec la même aisance le matin à la fraîche ou l'après-midi au soleil, etc.

En vous engageant dans notre structure vous décidez de profiter de l'instant plutôt que de votre montre !

### **Retards**

Pour des raisons de gestion des plannings et des chiens, en cas de retard de votre part la structure sera contrainte d'annuler votre activité et d'appliquer les présentes conditions (cf art. 5). Veuillez donc à prendre vos précautions notamment sur routes hivernales.

### **Remplacement d'une activité**

En cas de conditions incompatibles avec une activité, notre structure décidera soit l'annulation de l'activité (cf art. 5) soit proposera une autre prestation (avec un ajustement tarifaire en votre faveur si nécessaire). Dans ce dernier cas, un éventuel refus de votre part sera interprété comme une annulation de votre part et les présentes CGV s'appliqueront en ce sens (cf art. 5).

### **Activités sur neige**

- **BABY PARK®** : école de conduite de son propre traîneau de 3 à 7 ans.  
Séance 2h  
(2 enfants min. / 10 enfants max.)

BABY PARK®	3-7 ans
séance 2h	45€
supplément livret + médaille	5€

- **HUSKY TOUR** : balade assis dans le traîneau au rythme des chiens et de la piste.  
Prestation 30' : environ 15-20' dans le traîneau  
Prestation 60' : environ 35-45' dans le traîneau  
(charge max. par traîneau : 2 adultes 1 enfant, ou 2 adultes 2 bambins)

HUSKY TOUR	adulte (+ 12 ans)	enfant (7-11 ans)	bambin (1,5-6 ans)
prestation 30'	60€	30€	gratuit
prestation 60'	80€	40€	20€

- **HUSKY BY NIGHT** : HUSKY TOUR sous les étoiles  
⇒ Pas de surcoût, offre de lancement !

HUSKY BY NIGHT	adulte (+ 12 ans)	enfant (7-11 ans)	bambin (1,5-6 ans)
prestation 30'	60€	30€	gratuit
prestation 60'	80€	40€	20€

- Cours particulier sur demande.

### **Activités sur terre**

- **HUSKY TOUR** : balade assis dans le kart à roues au rythme des chiens et de la piste.  
Prestation 30' : environ 15-20' sur le kart  
(charge max. par kart : 3 adultes, ou 2 adultes 2 enfants)

HUSKY TOUR	adulte (+ 12 ans)	enfant (7-11 ans)	bambin (1,5-6 ans)
prestation 30'	60€	30€	15€

- **HUSKY TRAINING** : assister à l'entraînement d'un attelage.  
Sur demande.

### **Conditions d'inscriptions des mineurs**

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés sur le lieu d'activité par un adulte majeur responsable (parent, tuteur légal...).

Les « bambins » (1,5-6 ans) et « enfants » (7-11 ans) devront obligatoirement réaliser leur activité (HUSKY TOUR) en présence d'au moins un adulte majeur responsable. Pour le BABY PARK®, la présence des parents durant la séance est vivement recommandée mais n'est pas obligatoire.

## **8. ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL RECOMMANDÉ**

---

### **Sur neige**

Pour toutes les activités hivernales proposées et en plus de vos éléments personnels (médicaments, équipement lié à un handicap, etc.), les encadrants de l'*Appel Sauvage® - Vosges* recommandent très fortement à tous :

- des chaussures chaudes et imperméables (chaussures de ski interdites) ;
- des vêtements (pantalon et veste) chauds et imperméables ;
- un bonnet ;
- une paire de gants chauds (ou moufles + sous-gants) ;
- une paire de lunettes solaire (catégorie 3 recommandée au minimum) ;
- de la crème solaire (idéalement 50+).

Suivant les conditions, cette liste peut devenir purement obligatoire.

Pour les activités qui le nécessitent, il sera précisé le port du casque obligatoire (celui-ci pourra être fourni), le port d'un masque de ski, et des éléments particuliers tels que : petit sac à dos, gourde d'eau, etc.

Suivant les conditions, le non-respect de cet équipement minimal peut contraindre le moniteur à annuler la prestation (cf art. 5).

### **Sur terre**

Pour toutes les activités estivales proposées et en plus de vos éléments personnels (médicaments, équipement lié à un handicap, etc.), il est recommandé de s'équiper avec :

- des chaussures de sport (baskets ou chaussures de marche) ;
- un vêtement de pluie ;
- un couvre-chef ;
- une paire de lunettes solaires (catégorie 3 recommandée au minimum) ;
- de la crème solaire (idéalement 50+).

Suivant les conditions, cette liste peut devenir purement obligatoire.

Comme pour certaines activités hivernales, il sera précisé le port du casque obligatoire dans certains cas (celui-ci pourra être fourni), cette liste pourra être complétée par le moniteur si besoin, et son non-respect peut contraindre à une annulation de la prestation (cf art. 5).

---

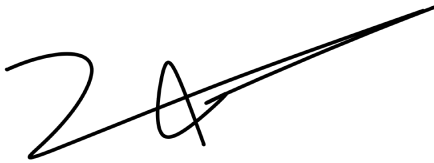
**L'Appel Sauvage® - Vosges (dépôt INPI n°4217196),  
est une enseigne portée par la SARL Supertramp.**

**Siège social et de gestion : 27 route des gaves – 65400 Bun – France  
RCS Tarbes 818 666 950 00014 – Code APE 0149Z – N° TVA : FR 50 818 666 950**

**+33 (0) 695 417 427 – appelsauvagevosges@gmail.com – appel-sauvage.com**

---

**L'APPEL SAUVAGE® - VOSGES**  
Romain Da Fonseca



**LE-A CLIENT-E OU REPRÉSENTANT-E DES CLIENTS**  
(nom-prénom, date, signature)

*J'ai pris connaissance  
des présentes CGV et je les accepte.*